



Contrat de location de joëlettes

Reçu en location de l' a.s.b.l. HANDI-RANDO, Noûri Cortil, 15

5020-CHAMPION

Une joëlette (rouge ou orange) composée de :

- un châssis (fauteuil avec appui tête réglable, bras arrière avec 2 poignées,
- une roue amovible avec un axe de fourche, sa goupille et son amortisseur,
- une ceinture de sécurité en deux parties, deux coussins,
- deux bras avant munis chacun de 2 goujons de fixation, 1 mousqueton et 1 sangle avec bloqueur de réglage, une clé ALEN.
- deux pieds stabilisateurs avec bloqueur à coins vissés,
- un pose-pied avec 2 sangles-velcro, son support (2pièces),
- divers : harnais avec 2 mousquetons, corde de traction, 1 sac imperméable.

Le matériel reçu est déclaré conforme au listing et en parfait état. L'association décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces matériels hors activités sous son contrôle. Consignes de sécurité reprises dans l'annexe D du ROI consultable sur le site www.handi-rando.com

Nombre de joëlettes : Couleurs :
 Période du : au
 Contrat rédigé par : Tél :
 Remarques :

Le matériel est loué par :

NOM : Membre depuis...../ Non membre

Tél :

Adresse :

Pour enlèvement et réception du matériel

Date :

Signature :

Retour du matériel propre et correctement rangé le :

Le montant final de la location(*) s'élève à :€

- à verser sur le compte **142-0668034-20**
de HANDI-RANDO a.s.b.l, Noûri Cortil, 15 – 5020 CHAMPION
- paiement cash

Pour accord et retour du matériel :

NOM :

Date et signature :

(*) Tarif des locations

- Pour les membres depuis plus d'un an : gratuit les 5 premiers jours; ensuite 20 €/jour- Pas de caution
- Pour les non-membres : 30€/jour- Caution de 100€